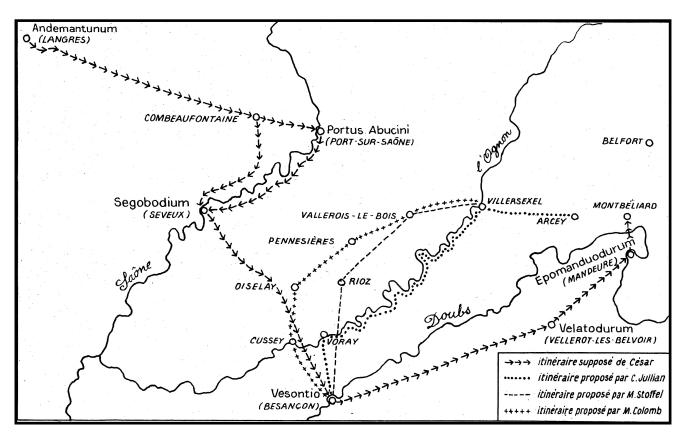
CESAR ET LES GERMAINS

Aucun des huit livres du *Bellum Gallicum* ne manque d'évoquer l'implication des Germains dans le déroulement des évènements de la conquête. Non seulement leur rôle dans nombre d'épisodes de la guerre a été bien réel, mais leur mention ne pouvait qu' éveiller chez le lecteur contemporain un sentiment d'interêt particulier en considération de leur réputation guerrière.

Une stratégie de la « frontière hermétique »



Bataille contre Arioviste : hypothèses de trajet des légions à partir de Besançon selon Raymond Schmittlein (« Avec César en Gaule »)

Avant de les affronter en -58, les légionnaires ont même failli renoncer, les Gaulois et marchands rencontrés leur ayant dressé un tableau effrayant de leurs futurs adversaires, « ...le seul aspect de leur visage, le seul éclat de leurs regards ... » étant « ...insoutenables... Dans tout le camp on ne faisait que sceller des testaments. » (B.G.I.39). Sous l'appellation de « Germains », César identifie un peu plus d'une douzaine de peuples parmi lesquels il place en premier lieu les Suèves

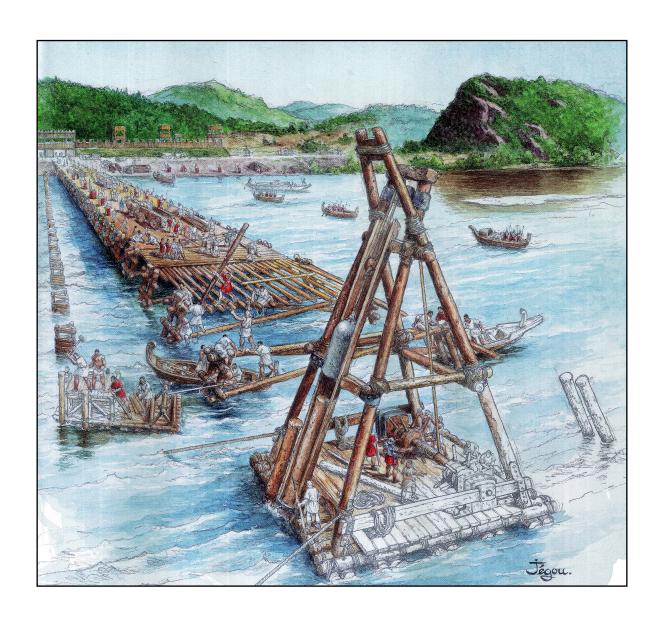
(1), « nation la plus puissante et la plus étendue » (B.G.IV.1), contre laquelle il se battra dès - 58, ainsi que contre ses alliés, Harudes (2), Marcomans (3), Triboques (4), Vangions (5), Némètes (6) et Sédusiens.(7) On y ajoutera les rivaux des Suèves, les Ubiens (8), les Usipètes et les Tenctères (9) dont l'arrivée en Belgique durant l'hiver -54 / 55 s'est terminée tragiquement, les Sicambres (10), auteurs du raid sur Atuatuca, les Volques tectosages (11), venus initialement de la Gaule, et enfin les Chérusques (12) séparés des Suèves par une « forêt d'une grandeur immense appelée Bacenis. » (B.G.VI.10).(13)

Tout au long du récit césarien, l'ombre de ces peuples n'est effectivement jamais bien loin, surtout lorsqu'il s'agit comme ici de populations pour lesquelles le Rhin ne constituait pas vraiment une barrière. Dès les premières lignes, César souligne d'ailleurs implicitement cet aspect en parlant des Belges « ...parce qu'ils sont les plus proches des Germains, qui habitent sur l'autre rive du Rhin, et avec qui ils sont continuellement en guerre. » (B.G.I.1). Pourtant, malgré ce premier constat, il défendra artificiellement l'idée d'une frontière naturelle isolant la Gaule et séparant deux entités distinctes, une conception qui prévaudra tout au long du conflit....et même au delà.

Car le général romain a compris tout l'intérêt qu'il pouvait tirer d'une limite permettant de circonscrire un territoire nouvellement conquis face à des espaces extérieurs occupés par des peuples qu'il présente à la fois comme moins civilisés et surtout perpétuellement menaçants : un contexte qui participera également au maintien de sa présence en Gaule durant toutes ces années. En -58, cette « pression » est cependant présente et se manifeste par la tentative de migration des Helvètes, de la Suisse vers la Saintonge, sous l'effet de ces mouvements de peuples, notamment des Suèves. Une migration effectuée selon César par un peuple « belliqueux et hostile aux Romains » (B.G.I.10) qui laisserait le champs libre aux Germains (14) dans une situation où il serait « dangereux pour le peuple romain que les Germains prennent l'habitude de passer le Rhin et viennent en grand nombre dans la Gaule ... à l'exemple des Cimbres et des Teutons...puis se jettent sur la Province, et de là, sur l'Italie » (B.G.I. 33).(15)

Ces propos résument à eux seuls sa pensée : durant les huit ans de guerre, le proconsul appliquera à la lettre la stratégie de la «frontière hermétique ». Après les Helvètes, c'est Arioviste (16) et son armée qui en seront les victimes. César refuse la proposition de ce dernier d'établir une partition de la Gaule en deux parties, Nord et Sud, défait son ennemi dans les plaines d'Alsace, à « 50 miles» du Rhin (17), qu'il traverse de justesse en s'enfuyant grâce à la présence de barques sur le fleuve (B.G.I.53) ; celui-ci ne sera en fait franchi par l'armée romaine que trois ans plus tard.

Comme pour la Bretagne, les légions n'y feront que deux incursions, en -55 et -53. La première expédition fera suite à l'installation durant l'hiver -56 / 55 de deux peuples germaniques chassés par les Suèves, les Usipètes et les Tencthères, qui après trois ans d'errance en Germanie, ont fini par passer le Rhin « *non loin de la mer où il se jette* » (B.G.IV.1) pour repousser plus au sud des Ménapiens installés de part et d'autre du fleuve (B.G.IV.4). Souhaitant éviter que



Reconstitution de la construction d'un pont romain sur le Rhin (Illustration Christian Jégou)

cette population ne vienne renforcer politiquement et démographiquement les Belges, il leur propose dans un premier temps de se fixer chez les Ubiens.

Les Germains tentent alors à plusieurs reprises de gagner du temps et demandent à chaque fois un délai car l'essentiel de leur cavalerie s'est éloigné pour plusieurs jours en vue de faire du butin et de collecter du blé « chez les Ambivarites d'au delà de la Meuse » (B.G.IV.9), peuple dont le territoire n'est pas vraiment localisé.(18) Peine perdue, une nouvelle ambassade est faite prisonnière après une rupture de trêve des Germains, puis le camp adverse est pris, les familles massacrées ; des combattants finissent par se jeter à l'eau et «...être emportés par la force du courant...au confluent de la Meuse et du Rhin...» (B.G.IV.15).(19) Cette victoire finale, selon César, n'aura curieusement provoqué aucun mort dans ses rangs : seul « un tout petit nombre de blessés », face à 430 000 ennemis...(20) Une « victoire » toute relative dans la portée et dont on peut sérieusement douter de l'ampleur annoncée. Elle aura surtout eu pour lui l'avantage d'offrir une bataille

facile à ses troupes, d'adresser une forme d'avertissement à d'autres peuples candidats à la traversée du Rhin et de montrer à Rome la sévérité dont il sait aussi faire preuve dans la défense de la République, notamment en présence de Germains. La réprobation des historiens modernes est d'ailleurs relativisée par d'autres chercheurs qui minimisent les pertes sans pour autant faire preuve de mansuétude sur le fond.(21) Cet évènement sera aussi condamné par certains de ses ennemis à Rome, plus il faut le dire sur le plan juridique des règles de la guerre et non sans arrières pensées politiques, que sur un plan purement moral... Dans cette affaire il résulte que la plupart de la cavalerie adverse, partie chercher du blé, sera parvenue à trouver refuge chez les Sicambres. Ce sera l'une des raisons qui décidera César à franchir le Rhin chez les Ubiens grâce à une prouesse technique consistant à construire un pont sur ce fleuve en seulement dix jours, pont dont des éléments ont été reconnus lors de travaux à la fin du siècle dernier, près de Coblence.(22) Après avoir franchi le Rhin, les Romains ravagent le pays des Sicambres, déserté par ceux-ci, puis après dix-huit jours en Germanie, renoncent à combattre les Suèves, trop éloignés : la campagne se révèle aussi courte qu'improductive. Deux ans plus tard, César y pénétrera une dernière fois pour tenter à nouveau de les affronter, mais ceux-ci, utilisant la même stratégie, se retireront dans leurs forêts et attendront les Romains en terrain favorable : la perspective d'un manque de blé conduira alors à renoncer à toute bataille (B.G.VI. 29). Ainsi l'année -53, presqu'entièrement consacrée à des opérations de police et de « dévastation » dans l'est de la Belgique et accessoirement en Germanie, n'aura t-elle rien révélé de glorieux en matière de faits d'armes, orientant même le général romain à dédier une large part de son livre VI à un aperçu sociologique et naturaliste dans lequel il évoquera les moeurs des Gaulois, mais aussi celles des Germains (B.G.VI.11à 28).

Une présentation volontairement réductrice

Une digression culturelle qui s'avère par contre précieuse car très probablement inspirée d'écrits du philosophe et écrivain grec Poseidonios (23), dont on connait la rigueur. En dehors de la dynamique belliqueuse et du caractère barbare qu'il leur impute dans ce récit, autant de traits qui participent à sa stratégie discriminante, César présente les Germains comme une mouvance de peuples, plutôt pastoraux, marqués par la mobilité, la rusticité, une conception égalitariste, animés aussi par un sens aigu de l'hospitalité et plus généralement, vivant dans des espaces sécurisés par de vastes zones désertiques, ou de territoires soumis, qui sont considérés par eux comme une fierté. L'effort physique et le travail en général sont pratiqués très jeune, la puberté tardive est favorablement considérée et s'il s'agit de dérober des biens à l'extérieur du territoire, la pratique est vue comme un exercice et un moyen, au même titre que la chasse et l'entraînement militaire, de ne pas tomber dans l'oisiveté. Les terres sont affectées aux peuples et aux familles chaque

année, en des lieux et suivant des volumes décidés par leurs chefs, sans qu'il y ait par ailleurs de délimitations ou de notion de propriété qui puissent être à l'origine de discordes, de volonté de domination des puissants ou d'une dépendance agricole au détriment de l'esprit guerrier. Un mode de vie de pauvreté, voire même de privation, où une égalité de biens existe par ailleurs entre les notables et le peuple : nourriture à base de laitage et de « chair », peaux de rennes, vêtements restreints, habitations frustes... Quant aux affaires spirituelles et publiques, il est indiqué que les druides y sont absents, comme la pratique sacrificielle, que les dieux sont incarnés par des éléments naturels, soleil, lune..., et qu'en matière politique, des magistrats, approuvés par une assemblée, président aux destinées de la guerre, alors qu'en période de paix ce sont des édiles locales qui rendent la justice dans les cantons et dans les localités. Par ailleurs, la pratique de la magie et de la divination fait l'objet d'une précision que l'on relève cette fois au livre 1.50 : les femmes des Germains décident en effet de l'engagement de la bataille lors des combats et, contre Arioviste, «...toute victoire était impossible pour eux s'ils combattaient avant la nouvelle lune ».

Durant ce dernier évènement, cette coutume touche même le devenir des prisonniers lorsque la question se pose de savoir s'ils doivent être brûlés immédiatement... ou plus tard (B.G.I.53) ; ainsi ont pu être libérés deux officiers romains chanceux, ...trois consultations du sort s'étant avérées négatives (B.G.I.53). Dans ces témoignages s'exprime aussi l'impact de la puissance et des moeurs particulièrement strictes prêtées aux Suèves, notamment sur l'existence de «cent cantons » (évoquée aussi en 1.37) qui fournissent chacun « mille hommes armés par an » (B.G.IV.1), l'utilisation habile de leurs chevaux, des contacts avec les marchands, moins pour acheter que pour vendre leur butin ; l'importation du vin étant même interdite « parce que cette boisson amollit, et diminue le courage des hommes.» (B.G.IV.1.2).(24) Sur l'aspect physique, le portrait est tout aussi rude lorsque César rapporte comme on l'a vu que les Gaulois effraient les légionnaires en dépeignant des Germains à la « taille immense » (B.G.I.39). Enfin, constat véritablement sans appel par rapport aux Gaulois : « Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en valeur, portaient la guerre chez eux, envoyaient des colonies au delà du Rhin ...», mais, « accoutumés à se laisser surpasser, et vaincus dans un grand nombre de combats, ils ne se comparaient même plus à eux... » (B.G.VI.24). Est-ce à dire que cette description globale pourrait véritablement s'appliquer à l'ensemble des groupes qui composent « l'entité germanique » ? Ne serait-ce que pour les Ubiens, César opère déjà une différence en soulignant que ce peuple, autrefois « considérable et florissant », et désormais « affaibli par les Suèves », était néanmoins plus civilisé car « touchant au Rhin, il a de nombreux rapports avec les marchands. » (B.G.IV.3).

Mais dans l'ensemble, ce témoignage, pour le lecteur de son temps, ne fera que consolider et amplifier la connotation négative liée au terme de « Germains », confinant irrémédiablement les peuples d'outre-Rhin au sein d'une entité monolithique, distincte des populations gauloises et, plus encore, complètement étrangère au mode de vie « civilisé » propre au monde romain.

Une politique de rejet coûteuse en vies humaines

En vérité, le mot latin qu'il utilise, *Germanus*, qui pourrait remonter à Poseidonios (25), conduit a nuancer une telle vision. Il signifie à la fois « naturel », « vrai », « authentique » et parmi un certain nombre d'hypothèses étymologiques émises sur le sujet, c'est probablement dans le sens élargi de « peuple d'origine » ou de « peuple souche » qu'il faut le comprendre, rappelant ainsi leur caractéristique commune de population en expansion depuis l'Europe centrale. L'appellation de « Germains », même si elle est de nature générique, pourrait donc à ce titre être considérée comme juste pour un habitant du monde antique jusqu'au moment où est apparu la propension de César à opposer Germains et Gaulois sur des différences culturelles ou de comportement qui sans doute concernent plus certains peuples comme les Suèves. Des différences qui portent de prime abord sur un certain nombre de points, comme le goût de la mobilité, la religion, l'économie rurale, le commerce, l'habitat, la stature physique, les tenues vestimentaires et le culte guerrier. Lorsqu'on les prend au premier degré, l'image de deux mondes éloignés peut effectivement s'imposer au yeux des contemporains.

César n'a donc pas « inventé » ces contrastes, il a tout simplement exploité une diversité effective de modes de vie à des fins purement politiques en mettant tout simplement en parallèle les disparités culturelles internes aux Celtes d'outre-Rhin, notamment sous influence de la culture protogermanique des bords de la Baltique, et le résultat inévitable d'une évolution sociétale de populations ayant migré plus à l'ouest, vers la Gaule et son contexte particulier.

En ce qui concerne ce dernier point, les peuples celtes arrivés en Gaule ont en effet trouvé non seulement un climat un peu plus clément, mais aussi de nombreuses terres fertiles qui les ont plus mobilisés vers l'agriculture, accentuant un besoin de sédentarité au détriment des mouvements migratoires originels, internes ou externes au territoire. L'attrait exercé sur les Germains par ces atouts se retrouve d'ailleurs plusieurs fois mentionnés dans le texte lorsque ceux-ci sont décrits par les Gaulois eux-mêmes, comme attirés par « la fertilité du sol, la civilisation, les richesses... » (B.G.I.31), ou par César, concernant cette fois les Belges, quand il déclare « ...qu'ayant anciennement passé le Rhin, ils s'étaient fixés en Belgique en raison de la fertilité du sol et en avaient chassé les Gaulois... » (B.G.II.4). En outre, l'apparition de la monnaie, le commerce avec Rome, notamment du vin, en particulier dans la Province et la moitié est de la Gaule, ont été des éléments supplémentaires d'intérêts, à la fois financiers et de confort, qui n'ont pu qu'accentuer le phénomène de fixation des populations et le désir de s'ouvrir à d'autres perspectives. Enfin, la structuration politique et religieuse, bien installée en Gaule, avec une influence forte du corps sacerdotal, a également contribué à forger dans la durée une identité propre. Le second aspect touche le caractère multipolaire de l'occupation humaine entre le Rhin et la Vistule. révélé par l'archéologie et la linguistique. Une zone culturelle différente du monde celte existait au sud de la Scandinavie et au nord de l'Allemagne, entre la Weser et

l'Oder, dès l'âge du bronze. Celle-ci a commencé, autour de -500, à gagner en influence la partie septentrionale et en particulier le groupe des Suèves, qui entre l'Elbe et l'Oder, a développé une culture (26) que l'archéologie caractérise comme étant à la fois celte et « nordique » : Arioviste, chef de la coalition suève, portait d'ailleurs un nom celte. Autre zone que l'archéologie distingue, celle qui concerne l'aire occidentale délimitée par le Rhin, le Main et la Weser, composée de peuples limitrophes de la Gaule, parmi lesquels les Sicambres ou les Ubiens puis, la dernière, située dans la partie orientale, entre l'Oder et la Vistule. Au premier siècle, dans La Germanie (27), Tacite aborde déjà certaines différences inhérentes aux peuples germaniques, parmi lesquels figurent justement les Suèves qui pour lui « se distinguent de tous les autres peuples germains ». Le fait que César ait encore une fois longuement développé des attributs liés au groupe suève, pauvreté, isolement, dureté de vie et agressivité, a été de nature à favoriser l'amalgame et à renforcer l'idée dominante d'un ensemble homogène aussi bien hostile au peuple italien qu'à une Gaule vulnérable nécessitant la « protection romaine ». Cette vision lui permet politiquement de justifier auprès du Sénat une campagne dans la durée tout en évitant, sur un plan purement pratique, l'installation en Gaule de peuples dont la mobilité et l'instinct guerrier représenteraient un réel danger, surtout si une coalition armée avec les populations locales venait à accentuer le phénomène. Le cas des Usipètes et des Tencthères, qui commençaient à nouer des liens avec certaines communautés belges, et qui furent rapidement et durement repoussés en -55, en est un exemple flagrant, surtout en considérant l'importance de la population : 430 000 individus selon César (B.G.IV.15). Si ces chiffres devaient correspondre à la réalité, en ajoutant pour l'année -58, 368 000 Helvètes, avec seulement 110 000 survivants et peut-être 80 000 victimes Suèves (28) et au moins autant d'exclus, César serait parvenu, en trois batailles, à éviter la venue en Gaule de près d'un million de personnes... A ce bilan, doit être aussi associé le nombre de victimes impliquant les peuples qu'il cite comme étant d'« origine germanique », Nerviens et Atuatugues en -57 et Eburons en -54, dont l'audace vis à vis de ses légions a été payée au prix fort : près de 60 000 morts déclarés pour les premiers, 4 000 tués et 53 000 vendus comme esclaves pour les seconds, et une éradication systématique à grande échelle pour les Eburons, difficilement mesurable, mais certainement au moins égale à 50 000 individus, soit la moitié de l'estimation démographique totale présentée en amont. (29) Toutes ces interventions, sans prendre à la lettre des chiffres volontairement ont donc peut être provoqué plus de 400 000 morts en quatre ans, conséquence d'une implacable stratégie de contrôle des frontières de l'Est. Si le général romain a pu utiliser dans les dernières années les ressources humaines des Germains pour sa propre armée, comme en -52 à Alésia (B.G.VII.65.70) ou en -51 contre les Bellovaques (B.G.VIII.8), il n' a en revanche jamais dérogé à sa règle de fermeté absolue à l'encontre de la plupart des peuples d'outre-Rhin.

Une Gaule vaincue et une Germanie tenue à distance étaient finalement deux conditions indispensables à la protection du front nord de l'Italie, et par la suite, toute la raison d'être d'un établissement militaire de longue durée dans ce qu'on appellerait aujourd'hui une « zone tampon ».

NOTES

- (1) Les Suèves sont considérés comme provenant de l'est de l'Elbe mais l'identification géographique reste délicate ; le terme est sans doute générique et pourrait recouvrir un ensemble de peuples dont les migrations ne facilitent pas la recherche. Probablement issus des bords de la Baltique et de la vallée de l'Oder, un certains nombre de ces peuples ont pu ensuite avoir opéré un regroupement dans une vaste aire comprise entre les vallées du Main, de l'Elbe et le nord de l'Allemagne actuelle.
- (2) Harudes (ou Charudes) : partie orientale du Jutland.
- (3) Marcomans : sur l'Elbe entre le Rhin et le Danube.
- (4) Triboques : plaine d'Alsace.
- (5) Vangions: entre le Rhin et le Danube; Bad Wurtemberg.
- (6) Némètes : bords du Rhin, ville de Spire.
- (7) Sédusiens : vallée de Suse.
- (8) Les Ubiens occupaient à cette époque la rive droite du Rhin, au sud des Sicambres et au nord des Némètes, en vis à vis des Trévires, entre le Main et le Sieg. En -19, ils seront déplacés sous l'autorité d'Agrippa sur l'ancien territoire des Eburons.
- (9) Usipètes et Tencthères : à l'origine, au delà du Rhin et à l'ouest des Suèves.
- (10)Sicambres : sur la rive droite du Rhin, entre les rivières Ruhr et Sieg, au niveau de Cologne. Eux aussi gagneront la rive gauche du Rhin, en +8, sous Tibère.
- (11) Volques tectosages : le long du cours supérieur du Danube, selon César au sein de la forêt hercynienne (B.G. VI.24 et 25), qui s'étendait du Rhin à la Bohème.
- (12) Chérusques : entre le cours supérieur de la Weser et l'Elbe.
- (13) La forêt de Bacenis pourrait correspondre à la forêt du Harz (Basse-Saxe), elle même considérée comme un vestige de la grande forêt Hercynienne.
- (14) Une partie des Helvètes, les Ligurins, habitants du Wurtemberg au -II° siècle, avaient en effet rallié les Cimbres et les Teutons dans un périple dévastateur et battu l'armée romaine du consul Lucius Cassius en -107, allant même jusqu'à faire passer les soldats romains sous le joug Appien, Celtique, III.
- (15) Cimbres et Teutons, remportent trois victoires nettes sur les légions de Rome, en -113 en -109 et surtout en -105, à *Arausio* (Orange), avant que le consul Marius remporte contre les Teutons la victoire d'Aix-en-Provence (Pourrières) en -102 et celle de Verceil (entre Milan et Turin), contre les Cimbres.
- (16) Arioviste: *arios* 'homme libre', 'seigneur', 'chef', 'en avant' *uistu* 'savoir'« Celui qui connait à l'avance » ? Xavier Delamarre Dictionnaire de la langue gauloise 2008 p.55 Pourrait être tout autant : « *le chef qui a la connaissance* ». Parvenu jusqu'au Rhin vers -75 à la tête d'une coalition de peuples, il répond aux demandes des Séquanes de lutter avec eux contre les Eduens, avant que ses exigences territoriales croissantes ne conduisent ces mêmes Séquanes à inverser les alliances, pour aboutir à leur propre défaite, vers -60, à *Magetobriga* (lieu non déterminé). Au nom du principe d'amitié avec les Eduens, Cesar abrège des pourparlers houleux avec Arioviste, parvient à le vaincre et à le faire fuir au delà du Rhin. En -54 sa mort est évoquée par César au Livre V.2.
- (17) Entre Thann et Mulhouse, dans la plaine d'Ochsenfeld (champs des boeufs) selon les dernières positions d'historiens : Yann Le Bohec - César chef de guerre - 2007 - p.169, rejoignant ainsi des propositions plus anciennes comme celle de Camille Jullian - Histoire de la Gaule. III - 1920 - p.232. Là encore les hypothèses ont été nombreuses, en particulier une « école de Belfort », qui fixe des localisations un peu plus au sud-ouest : Raymond Schmittlein - Avec César en gaule - 1970 - pp.249 à 286. L'une des difficultés à résoudre provient du « détour de 50 miles » (B.G.I.41) opéré par César à partir de Besançon et lors d'une marche de sept jours : longueur totale du parcours ? Distance supplémentaire ? Voie en partie parallèle ? Probablement cette dernière. Une autre indication du texte signale une fuite des Suèves vers le Rhin, également sur un parcours de « 50 miles » (B.G.I.53). Dans la première option, celle de l'Ochnsenfeld, le Rhin n'est seulement qu'à un peu plus de 15 miles, sauf à considérer qu'une route structurée beaucoup plus longue ait été suivie, celle de l'arrivée d'Arioviste ; auquel cas, il faut rechercher un point de passage des fuyards vers Rhinau, à une vingtaine de miles au sud de Strasbourg ; dans la seconde hypothèse, les distances concordent aussi bien à partir de Besançon, via la vallée de l'Ognon, (si les 50 miles s'appliquent à la totalité du trajet), que vers le Rhin vers Bâle, et ce, pour un site de bataille situé un peu à l'ouest d'une ligne Sochaux - Belfort. Dans ce dernier cas cependant, une marche sur sept jours, soit six jours effectifs, aboutirait à huit miles par jour, ce qui est peu. Pour la première hypothèse, qui correspond à environ 130 km (90 miles) de Besançon à la plaine de l'Ochnsenfeld,15 miles par jour sur les six jours signaleraient un rythme plus crédible.
- (18) Les Ambivarites, cités une seule fois, peut être étymologiquement « ceux qui habitent de chaque côté de (la rivière) *Ivara* » ne sont pas localisés. Aux XVIII° et XIX° siècles plusieurs auteurs les situent autour d'Anvers au nom d'une vague ressemblance des termes et en raison aussi du fait que l'on plaçait souvent la

rencontre entre César et les deux peuples à l'est de la Meuse sur la base d'un possible reflux des Germains au sein même du confluent. Or, même si des éléments avancés de ceux-ci ont commencé à gagner plus au sud les territoires des Eburons et des Condruses, notamment afin de nouer des liens et d'obtenir du

ravitaillement au grand dam de César, beaucoup de ces Germains sont encore chez les Ménapiens, à l'ouest de la Meuse, ce qui conduit à placer plutôt les Ambivarites, « de l'autre côté », à savoir sur la rive droite. En outre, la mention des cavaliers ennemis, partis « chez les Ambivarites » depuis plusieurs jours pour obtenir du blé, va dans le sens de cette « primo-progression » vers le sud et les Ardennes où, à la limite des Eburons, près de l'actuel Condroz, se situe la vallée de l'Amblève, dont le nom est susceptible d'être en corrélation avec celui des Ambivarites. Enfin, notons qu'à l'est de cette vallée, à environ 80 km, c'est précisément le territoire des Sicambres que l'on rencontre : « …ils avaient passé la Meuse…s'étaient … réfugiés au delà du Rhin chez les Sicambres et avaient fait alliance avec eux. » (B.G.IV.16). Les Ambivarites pourraient alors avoir été dépendants des Eburons, voire même, avec la prudence qui s'impose, avoir constitué l'un des deux cantons de ce dernier peuple.

- (19) On relèvera que le site de cette bataille, difficile à identifier, a été déclaré en 2015 comme étant situé au nord de Bois-le-Duc (P.B), sur la base notamment d'analyses au Carbone 14 et d'une grande quantité d'ossements et d'armes, romaines et germaniques, datées en partie du -1er siècle. L'annonce de cette hypothèse de localisation a été faite par des membres de l'Université d'Amsterdam qui ont fait part de l'identification de nombreuses armes et restes humains issus de dragages opérés dans le dernier quart du XX siècle, près de Kessel, à une quinzaine de km au nord-est de Bois-Le-Duc.Toutefois, le contexte des trouvailles est mal connu et la fourchette de datation reste large par rapport à l'année -55, les quelques éléments d'armes romaines extraits datent surtout du siècle suivant...Enfin, d'autres combats ont aussi eu lieu chez les Ménapiens à cette époque, notamment entre ces derniers et les envahisseurs usipètes et tencthères. En revanche, l'analyse de dents montrent que certains individus étaient étrangers à la zone des découvertes. Une publication des résultats a été réalisée en 2018 : N.Roymans A roman massacre in the far north : Caesar's annihilation of the Tencterians and Usipetes of collective violence from prehistory to late antiquity Abington-oxon New York 2018 pp.167 à 181.
- (20) On a vu ,(partie « Les peuples belges »), qu'un rapport existait pour les Helvètes entre le nombre d'habitants et le nombre de guerriers : 92 000 guerriers pour une population de 368 000 individus. Ici, le chiffre de 430 000 « ennemis », qui correspond en fait à l'ensemble des individus, et dont on n'est pas certain de l'exactitude, fournirait une estimation de près de 100 000 combattants, chiffre sans correspondance avec l'extrême facilité de la victoire ni avec le bilan humain dérisoire des victimes romaines. Il faut alors songer à un combat qui aurait pu porter sur une armée adverse beaucoup plus faible, ou encore dispersée en Ménapie. En tout état de cause, cet épisode a été relaté avec une grande exagération.
- (21) C'est le cas de l'historienne Sophie Hulot : César génocidaire ? Le massacre des Usipetes et des Tenctères R.E.A T.120 N°1 2018 Presse Universitaire de Bordeaux. Article en ligne.
- (22) A l'occasion de travaux autoroutiers effectués à 10 km au nord de Coblence, à Neuwied, ont été identifiés des pieux provenant d'un pont romain daté par la dendrochronologie de -55, soit l'année du passage de César sur le Rhin. A cet endroit, la profondeur du fleuve est d'environ 25 m. La guerre des Gaules et l'archéologie Article Académie des Inscriptions et Belles Lettres 1991 Vol.135 N°4 p.643. Le second pont, construit en -53, « un peu en amont » (B.G.VI.9) est donc à rechercher sans doute dans les environs de cette même ville de Coblence, zone de traversée entre les Trévires et les Ubiens. A noter que pour faciliter l'installation de ces ouvrages, l'ingénierie romaine a pu exploiter la présence d'îles ; c'est peut être le cas en -53, lorsqu'une tour de quatre étages, accompagnée de fortifications plus périphériques, est construite à l'extrémité du pont, coupé ensuite volontairement sur 200 pieds (60m) côté ubien. (B.G.VI.29).
- (23) Poséidonios d'Apamée (v -135 v -51) Philosophe, savant et historien grec. Son Histoire comportait 52 livres, non parvenus jusqu'à nous. Les faits étudiés concernent la seconde moitié du -II°siècle et le début du -1er. Les quelques extraits connus apportent des éléments précieux pour cette période.
- (24) Cette mention est à rapprocher de celle qui touche les Nerviens sur le même sujet : « les marchands n'avaient aucun accès auprès d'eux ; ils ne souffraient pas que l'on introduisit du vin ou quelqu'autre produit de luxe, estimant que cela abolissait les âmes et détendait les ressorts du courage. » (B.G.II.15). Les Nerviens se considérant par ailleurs comme d'origine germanique, la question de leur provenance pourrait trouver une approche d'explication à travers ce comportement commun avec des Suèves dont ils pourraient avoir été l'un de leurs composants avant de migrer vers la Belgique.
- (25) Histoire Livre XXX ? Mais le livre a été perdu et la référence demeure conjecturale.
- (26) La culture dite de Jastorf, en Basse-Saxe, qui a prospéré du -VI° au -ler siècle.
- (27)Tacite (v +58 / v +120) Historien, sénateur, tribun puis consul La Germanie, XXXVIII, 2. Relevons que son père (ou son oncle ?) a été procurateur de la Gaule Belgique.
- (28) Chiffres donnés par Appien, Celtique, I, 3.
- (29) Voir la partie « Les peuples belges » : près de 100 000 individus pour les Eburons.